

Compte rendu de l'entrevue avec Patrick Danvert, de l'ADEME¹

Entre la taxe carbone et le marché du CO₂, quelle solution est préférable selon vous pour gérer les émissions de gaz à effet de serre ? Pourquoi ?

Si l'on ne passe pas par le marché du carbone actuel, qui est un marché boursier, on peut passer par un marché obligataire, c'est à dire qui impose les prix. Mais ce n'est alors plus vraiment l'idée initiale de marché... en fait, si l'on voulait vraiment fixer le prix de la tonne de gaz à effet de serre, l'idéal serait un système permettant de qualifier et de quantifier les émissions de CO₂ sans contestation possible remettant en cause la nécessité de la réduction d'émission de CO₂ et donc de la prise de mesures économiques.

Quelles conséquences économiques, politiques et écologiques auraient un revirement de politique européenne se traduisant par un choix de la taxe carbone plutôt que du marché du CO₂ ?

Si les mesures prises consistent à imposer de recourir au maximum aux énergies renouvelables, cela implique de remettre en question un certain nombre d'équipements, principalement les véhicules, le secteur des transports étant le plus gros pollueur après l'habitat. Or, cela voudrait dire recourir à des taxes fortes sur les carburants les plus polluants comme ceux qui sont utilisés dans la marine, très soufrés et très concentrés en CO₂. Mais les investissements qui en découlent sont trop importants : remplacer toutes les énergies polluantes par des énergies renouvelables coûte trop cher. Cela a également un impact sur l'emploi : que dire des ouvriers de l'industrie automobile qui devraient alors s'adapter au changement ou perdre leur emploi ? Il faut aussi prendre en compte les troubles sociaux que cela induit...

Il ne faut pas oublier non plus les limites des énergies renouvelables. Par exemple, pour installer des éoliennes on-shore², il y a énormément de complications administratives : il faut prendre en compte les nuisances sonores, la pollution visuelle, ... Les remises en questions sont aussi d'ordre culturel : il faut considérer l'impact sur l'aménagement du territoire.

Selon vous, est-il moralement condamnable de faire des affaires avec un produit "nocif" pour les générations à venir ?

Pour préciser : si l'on prend l'exemple de la cigarette, on peut considérer que quelque part les buralistes et les industriels du tabac contribuent à détériorer la santé des fumeurs, en connaissance de cause. Mais les fumeurs acceptent aussi de fumer tout en connaissant les effets de la cigarette sur la santé... les industriels rejetant du CO₂ dans l'atmosphère font un peu la même chose : ils connaissent les conséquences de ces rejets, mais répondent à une demande de personnes connaissant également ces conséquences.

Des fortunes mondiales veulent se donner une bonne image, par exemple en reboisant des forêts à l'autre bout du monde, tout en mettant en évidence qu'ils replantent l'équivalent de ce qui est devenu du CO₂ rejeté par leur activité. Le but est aussi de se donner bonne conscience.

Pour revenir à la comparaison avec la cigarette, il faut se demander où est la limite. Par exemple, certains fumeurs considèrent que la cigarette est leur espace de liberté, que c'est un plaisir, s'ils ne fument pas ils ne se sentent pas bien. Les buralistes leur vendent ce bonheur, cet espace de liberté. Mais s'ils ont besoin de fumer, c'est peut-être parce que l'industrie leur a permis de commencer. Cette question est celle du chat qui se mord la queue, celle de la poule et de l'œuf :

1

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

2

Eolienne à l'intérieur des côtes, terrestre.

pour le rejet de CO₂, qui a commencé : l'offre ou la demande ?

Avant de prendre des décisions concrètes pour condamner (ou pas) ce marché, il faut se rappeler qu'abuser des interdictions peut provoquer l'effet inverse de celui qui est souhaité, comme ce fut le cas lors de la prohibition aux États-Unis. À l'inverse, trop de laxisme peut avoir les mêmes effets.

Les initiatives personnelles, prises par des particuliers, peuvent-elles concurrencer, à terme, les grands engagements internationaux ?

Il ne faudrait pas dissocier les deux, car les efforts individuels participent directement aux engagements internationaux ! Par exemple, Il existe une réglementation qui impose de réduire la consommation d'énergie des ménages à 50 KWh/m²/an. C'est une obligation pour les particuliers de participer.

De plus, On assiste maintenant à une prise de conscience culturelle. La sensibilisation, la formation, l'information font partie des grands programmes, et elles permettent de démontrer à la population la dangerosité des rejets de gaz à effet de serre.

Il est aussi vrai que ce seront nos enfants qui prendront le relais de la gestion de la planète. Si cette nouvelle génération est sensibilisée à ces questions par le biais d'initiatives personnelles, alors les industriels et les gouvernements de demain prendront des grandes décisions efficaces.

Remarques et ajouts

Règle des trois 20 (énoncée à Kyoto en 1992) :

De 1990 à 2020, l'objectif est :

- d'augmenter de 20% le recours aux énergies renouvelables (ENR) ;
- de réduire de 20% la consommation d'énergie ;
- de réduire de 20% les rejets de gaz à effet de serre.

Autre règle du protocole de Kyoto : il faut consommer 4 fois moins d'énergie en 2050.

Notons que 80% de CO₂ rejeté c'est 80% de consommation d'énergie.

Les industriels utilisent des logiciels d'aide à la décision pour déterminer leur stratégie d'exploitation des quotas alloués (quels investissements faire, dans quel pays, avec qui échanger ses quotas...).

Les Secteurs qui rejettent le plus de CO₂ sont : habitat, transport, agro-alimentaire, emballages.

Autres Moyens pour encourager la réduction les émissions :

- système de cotation des entreprises (leur attribuer une note), c'est la norme ISO 14000.

Exemple : IKEA n'accepte que des fournisseurs respectant cette norme.

- l'affichage environnemental (ex : indications "bio" sur les étiquettes de produits) permet d'influencer le choix des consommateurs entre une marque A et une marque B, comme le fait la différence de prix.

Inconvénients des autres solutions :

- La taxe est trop contraignante pour les entreprises.
- Limites de la course aux énergies renouvelables : coûteux, donc augmente le prix du "panier de la ménagère", ce qui provoque une inflation.